



unies & engagées pour le service public et ses agent-e-s  
pour la transformation sociale et environnementale

Une délégation de l'Élan Commun a participé aux 2<sup>ème</sup> Assises Régionales de l'Enseignement Agricole, Agroalimentaire et Vétérinaire qui se sont déroulées jeudi 12 Janvier à l'Hôtel de Région de Toulouse. Présidées par le Vice-président de la Région en charge de l'Agriculture et de l'Enseignement Agricole et par le DRAAF, ces Assises avaient pour but de faire émerger un plan d'actions stratégiques visant à soutenir l'Enseignement Agricole en Occitanie à horizon 2027.

Nous avons pu constater dans les faits que nos contributions n'ont pas été retenues. Globalement, les débats ont été limités et l'enseignement agricole a été présenté essentiellement dans sa dimension de production.

Cette journée de restitution a été clôturée par le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche qui a reçu, à l'issue de ces assises et à notre demande, la délégation de l'Élan Commun. Cette audience nous a permis d'aborder de nombreux thèmes évoqués dans la lettre remise au ministre en date du 28 Novembre et sur lesquels nous souhaitons alerter la DGER : situation de l'Enseignement Agricole Public en Occitanie (insuffisance des moyens, conditions d'emploi des Agent.es Contractuel.les sur Budget, dégradation du dialogue social en Occitanie...) réforme de la voie professionnelle, semestrialisation... Les échanges ont été nourris mais les réponses apportées par le Directeur Général ne laissent entrevoir que peu d'évolution significative.

Concernant le protocole de gestion des Agent.es Contractuel.les sur Budget l'existence d'un moratoire sur les protocoles locaux a été confirmé, il sera prolongé jusqu'à la fin de l'année 2023. Selon le Directeur Général l'observatoire des protocoles existants devrait contribuer à donner une vision globale. Le Directeur Général souhaite que la négociation se poursuive et débouche sur un « mieux disant » pour les agent.es tout en exprimant le refus de tout normer...

Concernant la réforme de la voie professionnelle le discours nous a paru flou et incohérent. Le Directeur Général affirme que la volumétrie des enseignements généraux ne sera pas changée alors même que les Périodes de Formation en Milieu Professionnel seraient augmentées ...Cherchez l'erreur...Réponse dilatoire ou simple recul dans une période particulièrement tendue ? La vigilance reste de mise.

Ne cédon pas à la morosité ! Ce qui est sûr c'est que les personnels de la région Occitanie peuvent compter sur les représentant.es de l'Élan commun pour être force de propositions. Iels continueront à porter haut nos revendications et nos mandats !

Le 12 Janvier 2023